

## Musicien intervenant à l'école

### Une formation professionnelle en pratique

De la fonction que j'occupe, je ne peux que témoigner, brièvement, de ce que quelques décennies de vie professionnelle m'ont permis de mettre à l'épreuve de la réalité concrète. C'est-à-dire la formation des musiciens intervenant à l'école, ces artistes qui portent la mission de transmettre la musique aux jeunes enfants dans le cadre et le temps de leur scolarité générale - à tous les enfants et non pas seulement à ceux dont les familles ont la possibilité d'en faire le choix – et de leur permettre d'acquérir une culture la plus large possible ainsi que de faire l'apprentissage d'une pratique musicale autonome.

S'il en était besoin, notre rencontre à Sidi Bou Saïd en ce mois de décembre 2015 vient rappeler que la formation de l'artiste, comme celle du pédagogue, s'appuie sur une réflexion sans cesse à approfondir et renouveler. Pour autant, à mon sens, elle ne peut se construire qu'en donnant une place prépondérante à la pratique.

La maîtrise des gestes professionnels s'acquiert par un entraînement régulier, patiemment impulsé par des enseignants de haut niveau. Mais les connaissances et capacités trouvent leur véritable sens et construisent les compétences dans la confrontation permanente à des mises en situations réelles.

Pour l'étudiant qui se destine à l'éducation musicale, la découverte précoce, en tant qu'observateur et en tant qu'acteur, des terrains qui seront ceux de l'exercice professionnel, va permettre de travailler simultanément différents éléments de la professionnalité :

- consolider le musicien dans son identité artistique, quelle qu'en soit l'esthétique et les moyens d'expression (voix, lutherie traditionnelle ou numérique,...)
- construire l'identité pédagogique
- connaître et comprendre l'environnement dans lequel se situe l'action
- accompagner le développement de l'éducation musicale

#### Consolider l'identité artistique

La solidité de sa personnalité artistique est le premier point d'appui de celui qui ne va pas simplement être un enseignant capable de donner un cours mais qui va garantir aux élèves l'accès à une véritable expression musicale. Il doit leur permettre d'éveiller leur sensibilité au sonore, d'en comprendre les éléments pour accéder à un langage et exprimer leurs émotions, en les guidant dans leurs choix. S'il n'a pas lui-même acquis cette capacité pour son propre compte comment pourrait-il prétendre la transmettre ? S'il n'est pas en mesure d'être musicien auprès de ses élèves, comment pourra-t-il les intéresser et les rendre musiciens eux-mêmes ?

En matière artistique, la subjectivité est reine. Nos goûts nous emmènent sur les voies que nous choisissons, dont nous pouvons nous satisfaire et dans lesquelles nous pourrions nous enfermer. Ces choix personnels sont légitimes et même indispensables à une authentique identité artistique. Mais ils ne sont pas incompatible avec une curiosité pour ce que d'autres apprécient, avec une capacité à explorer toutes sortes de styles et de cultures qui viennent nous enrichir. C'est ce qui nourrit la créativité et va conduire les élèves à pouvoir non seulement interpréter un propos musical existant mais également à formuler le leur.

L'articulation entre l'affirmation de l'identité artistique et l'ouverture à tout univers musical peut se travailler de manière technique ou par l'élargissement d'une culture de référence. Mais c'est avant tout dans la réalisation de projets artistiques, présentés à un public, qu'elle s'expérimentera et fera sens. Il en va de même pour les enfants qui à travers des projets collectifs de réalisation vont avoir à proposer, choisir, argumenter, accepter les propositions des autres, ... mobiliser leurs savoirs et leurs compétences pour composer un objet musical abouti.

Très concrètement au cours de leurs deux années de formation, les étudiants du CFMI ont à réaliser des projets de création artistique individuels, sous diverses formes : compositions mélodiques et harmoniques, compositions électroacoustiques, spectacle musical incluant des éléments scéniques (théâtre, danse, image, etc.). C'est aussi à travers des projets collectifs, dans la plupart des cas accompagnés par des artistes du spectacle vivant, qu'ils pourront éprouver leur capacité à être créatifs mais également à accueillir la créativité d'autrui et à s'en enrichir, ainsi qu'à mettre leurs compétences individuelles au service de la réussite collective.

Ils ont également à réaliser des projets d'interprétation et de création avec des groupes d'enfants, à plusieurs au cours de projets accompagnés, et individuellement dans leur lieu de stage, si possible en suscitant la collaboration de partenaires locaux : élèves d'écoles de musique, groupes artistiques professionnels ou amateurs, etc.

Dans tous les cas, ces travaux donnent lieu à une présentation finale, qu'il s'agisse simplement de montrer le travail accompli à d'autres élèves de l'école ou d'assurer des représentations pour tous publics sur des scènes prestigieuses.

### Construire l'identité pédagogique

S'il suffisait d'appliquer quelques méthodes qui ont fait leurs preuves, il ne serait pas nécessaire de passer beaucoup de temps à la formation du pédagogue. Tant qu'il s'agit d'en débattre en adultes, les choses peuvent se passer relativement bien. Mais quand arrivent les élèves, elles se compliquent souvent.

La connaissance des grands courants pédagogiques, leurs convergences et leurs oppositions, la réflexion sur l'acte de transmission et les apprentissages, la capitalisation des expériences réussies par d'autres sont un socle professionnel incontournable. Mais c'est face au groupe d'élèves que les compétences pédagogiques vont se forger et que la capacité à proposer des situations d'apprentissage efficaces va se construire, en fonction du contexte dans lequel elles ont à se déployer.

Dans les faits, les étudiants du CFMI sont en stage en écoles primaires un jour par semaine dès le début de leur première année de formation. Ils sont aussi placés de façon plus ponctuelle en situation d'observateur actif auprès des enseignants de l'école primaire, du collège, de conservatoires et écoles de musique et, un peu plus fréquemment, auprès de musiciens intervenant à l'école professionnels. Ce dernier dispositif vise une approche réaliste de leur futur métier - dans toute la diversité et l'exigence de son exercice - et des métiers proches, ainsi qu'une découverte du contexte de travail et des interactions entre différents professionnels.

Au cours des premiers mois de formation, les étudiants sont avant tout musiciens dans la classe et doivent être capables de jouer en direct un répertoire en adéquation les caractéristiques des enfants qui leur sont confiés. Peu à peu, ils ont à affirmer leur capacité à conduire avec un groupe un travail musical de base : apprendre et diriger des chants en faisant progresser la qualité vocale, mener des apprentissages rythmiques, une activité d'écoute... en veillant à favoriser l'expression personnelle et l'engagement corporel des élèves. Ces démarches pratiques doivent s'assortir d'une réflexion sur les objectifs et modalités d'apprentissage ainsi que sur leur développement dans la durée et sur les indicateurs de leur évaluation. Ces compétences premières sont à acquérir au cours de la première année de formation. L'équipe de formateurs assure un suivi régulier de ce travail en situation à travers des visites sur le terrain dont l'objectif est formatif même si, en fin de première année, une évaluation de la maîtrise des compétences de base est opérée.

Pendant la seconde année de formation, les étudiants sont attendus en tant que professionnels. Ils ont à rédiger un projet artistique et pédagogique en lien avec les équipes d'enseignants qui les accueillent, en réponse à leurs attentes, et articulé au projet d'école, c'est-à-dire en tenant compte de l'environnement spécifique du territoire où ils sont en stage ainsi que des acquis préalables des élèves qu'ils découvrent.

Ce projet doit obligatoirement inclure des objectifs d'apprentissages techniques, des travaux d'interprétation et des démarches de création qui puissent conduire les élèves jusqu'à une formalisation de leurs propositions.

### Connaître et comprendre l'environnement

Si l'éducation artistique est si importante, c'est aussi parce qu'elle vient partager les objectifs éducatifs globaux et donc rencontrer les préoccupations de nombreux acteurs : enseignants de toutes disciplines, éducateurs sociaux, familles, acteurs culturels ... et aussi politiques. La compréhension des préoccupations de toutes ces personnes, de leur propre culture professionnelle, de l'environnement dans lequel grandit l'enfant, avec les contraintes mais aussi toutes les ressources qu'il offre, est indispensable. Pour cela la connaissance des organigrammes institutionnels est fort utile, de même que celle du fonctionnement des instances de concertation.

Mais c'est sur le terrain et dans la diversité des terrains d'expérience que la faculté de compréhension du contexte peut se cultiver. C'est là que le transfert entre les enseignements reçus et leur expérimentation s'effectue. C'est là que la faculté d'adaptation aux situations rendra l'action éducative pertinente.

Les stages de seconde année sont mis en place en concertation avec toutes les instances locales (responsables politiques, de l'Éducation nationale, du secteur culturel) et les étudiants participent aux négociations de leur stage, voire sont encouragés à les initier. Cependant le cadre d'une journée hebdomadaire reste limité pour inscrire le stagiaire comme véritable acteur local. C'est pourquoi, dès la rentrée 2016, la possibilité d'accéder à la formation par la voie de l'apprentissage, c'est-à-dire avec une présence renforcée sur le terrain professionnel, va être ouverte.

Les enjeux de développement culturel de territoire, au-delà du seul milieu scolaire, sont au cœur des préoccupations de la politique culturelle française. Généralement salariés des collectivités locales (et non du ministère de l'Éducation nationale), les musiciens intervenant à l'école sont des acteurs de l'éducation artistique à l'école primaire, donc pour tous les enfants d'un territoire, et également au cœur de la vie de la collectivité. Reconnus pour leur faculté d'adaptation à des multiples publics et contextes, ils sont de plus en plus sollicités pour impulser des dynamiques locales, particulièrement en milieu rural où n'existent que peu d'équipements culturels et où l'école primaire constitue un lieu fédérateur pour l'ensemble de la population. Dans cette optique, un parcours de master visant les compétences nécessaires à ce rôle sera ouvert à la rentrée 2016, dans le prolongement de la formation de musicien intervenant à l'école.

### Accompagner le développement de l'éducation musicale

Il va de soi que la mise en situation si elle doit être précoce, sans attendre d'avoir tout appris et tout compris, doit être aussi progressive. Nous avons tous observé les réussites intuitives des débutants et les doutes qui les assaillent quand ils commencent à analyser les éléments de la réussite pour pouvoir reproduire leurs succès. L'éducation n'est pas une science exacte, c'est un cheminement sans fin et même les plus chevronnés essuient parfois des échecs cuisants.

Il est de la responsabilité des formateurs d'accompagner étroitement les futurs professionnels dans leur parcours, de les guider dans leur pratique et dans son analyse. Chaque semaine des débats non formels entre étudiants et formateurs viennent alimenter la réflexion de tous. Les visites individuelles régulières sur le terrain de stage ponctuent les deux années de formation. Des temps collectifs d'analyse de la pratique à partir d'observations permettent d'objectiver les questionnements. Des entretiens individuels favorisent l'autoévaluation...

C'est un travail patient, souvent individuel, qui requiert de la part des formateurs une grande disponibilité, une forte présence sur le terrain et donc des moyens humains et matériels

conséquents dont la nécessité n'est pas toujours bien comprise par les financeurs. On ne peut remplacer cet accompagnement par un cours magistral en ligne.

C'est également une formidable opportunité de tisser des réseaux avec l'ensemble des partenaires d'un territoire. Car c'est aussi grâce à la contribution de tous les acteurs, et pas seulement des spécialistes, que l'éducation artistique prend une plus vaste dimension. Par exemple, encore trop peu de responsables de salles de spectacle accordent aux concerts d'enfants la même attention qu'à l'ensemble de leur programmation. Pourtant en offrant à ces tout jeunes artistes les mêmes conditions de représentation qu'à des professionnels, on leur permettra de donner le meilleur d'eux-mêmes.

La présence régulière d'étudiants dans des territoires, où ils donnent une visibilité à leur métier, là où il n'est pas ou que peu représenté, est également un tremplin pour l'emploi, relayé par la demande des enseignants et des familles. C'est une opportunité de mobiliser les décideurs pour qu'ils affectent les moyens nécessaires à une véritable éducation musicale. La démonstration par l'exemple des bénéfices de l'éducation musicale, qui peut ainsi être faite, a plus de force que les discours les mieux argumentés.

En conclusion de ce plaidoyer pour une formation ancrée dans la pratique, nous ne pouvons pas faire totalement l'économie du constat que la place de la musique reste, dans nos pays respectifs, encore marginale au sein du parcours éducatif des enfants. Sous la pression économique, et parfois idéologique, on constate même ici ou là des régressions tragiques dans ce domaine.

Dans les dernières décennies, de multiples études, que ce soit du côté des neurosciences ou des sciences cognitives, comme des sciences de l'éducation, ont démontré l'importance de la musique dans le développement et l'équilibre de l'être humain. Pourtant il nous faut toujours revenir vers les décideurs pour les convaincre que l'éducation musicale est essentielle au développement harmonieux de l'enfant et par voie de conséquence d'une société.

Mais ce n'est pas auprès de vous qui êtes présents ici, que je dois transmettre ce message. Vous en êtes tout autant que moi persuadés et c'est parce que chacun et ensemble nous continuerons de défendre nos convictions que nous pourrons donner à la musique sa juste place dans l'éducation.

Anne Marie BASTIEN  
JFREM 2015